



**INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES  
ARRÊTÉ 2019-34  
COMPOSITION DU JURY DES DIPLOMES D'ÉTABLISSEMENT**

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation notamment les articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le règlement des études et des examens notamment le chapitre 3 et l'article 3 ;

**ARRÊTE**

**Article 1er** : Sont nommés en qualité de membres du jury des :

- Diplôme d'Établissement sur le Monde Arabe Contemporain (DEMAC)
- Diplôme d'Établissement sur le Monde extrême-oriental contemporain (DEMEOC)
- Diplôme d'Établissement sur l'Amérique latine et les Caraïbes (DEALC)
- Diplôme d'Établissement d'Études européennes (DEEE)
- Diplôme d'Établissement sur les États-Unis (DELUSA)
- Diplôme d'Établissement sur l'Afrique subsaharienne contemporaine (DEASC)
- Diplôme d'Établissement sur la Russie contemporaine (DERUSCO)

pour l'année universitaire 2019-2020 :

**Président** : Monsieur Renaud PAYRE, Directeur de Sciences Po Lyon

**Membres** : Madame Laure CHEBBAH-MALICET, responsable des études , Madame Sophie FERMIGIER, Directrice des études, Monsieur Haoues SENIGUER, responsable du DEMAC, Monsieur Stéphane CORCUFF, responsable du DEMEOC, Madame Maya COLLOMBON, responsable du DEALC, Madame Cécile ROBERT, responsable du DEEE, Madame Marion PULCE , responsable du DELUSA, Madame Samadia SADOUNI, responsable du DEASC, Monsieur Pierre Louis SIX, responsable du DERUSCO

**Article 2** : La directrice générale des service est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 9 décembre 2019  
Le Directeur de l'IEP de Lyon

